

FICHE
SYNDICALE
Jeunes

Mesures budgétaires 2021-2022

26-08-2021 / mj

TABLEAU DES MESURES BUDGÉTAIRES - FGJ

FAMILLE	REGROUPEMENT	No	MESURE	TRANSFÉRABILITÉ	QUI		
Activités éducatives de la formation générale des jeunes 11000	11020 Maternelle 4 ans à temps plein	11021	Maternelle en classe	dédiée	P		
		11022	Volet parents	dédiée	P		
		11023	Ressource additionnelle	dédiée	P		
		11024	Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelle 4 ans à temps plein	protégée	P		
	11040	Enseignement primaire	11043	Enfant recevant un enseignement à la maison	protégée	P	
	11050	Enseignement secondaire	11053	Enfant recevant un enseignement à la maison	protégée	S	
12000	12070	Formation continue du personnel scolaire				P-S	
Ajustements aux allocations de base pour les activités éducatives	15010 Milieu défavorisé	15011	Agir autrement pour la réussite des élèves en milieu défavorisé	dédiée	P-S		
		15012	Aide alimentaire	protégée	P-S		
		15013	Programme Une école montréalaise pour tous	dédiée	P		
		15014	Soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire	dédiée	S		
		15015	Renforcement des ressources et pratiques consacrées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique pour les élèves des milieux les plus défavorisés	dédiée	P		
	15020 Soutien à la persévérance	15021	Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire	protégée	P-S		
		15022	Bien-être à l'école et dans les centres de formation	protégée	P-S		
		15023	À l'école, on bouge!	protégée	P		
		15024	Aide aux parents (préscolaire et 1 ^{re} année)	dédiée	P		
		15025	Seuil minimal de services pour les écoles	dédiée	P-S		
		15026	Ajouts d'enseignants spécialistes au préscolaire	protégée	P		
		15027	Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel)	protégée	P-S		
		15028	Activités parascolaires au secondaire	protégée	S		
	15029	Cours d'écoles vivantes, animées et sécuritaires	protégée	P			
	15030	Soutien aux actions visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école	15031	Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat sécuritaire, positif et bienveillant	protégée	P-S	
	15050 Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle	15051	Accueil et francisation – Montant a priori	★	P-S		
		15052	Accueil et francisation – Montant a posteriori	★	P-S		
		15055	Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes	protégée	P-S		
	15080	Développement pédagogique et numérique	15084	Formation continue du personnel scolaire sur l'usage pédagogique des technologies numériques	dédiée	P-S	
	Mesures d'appui 15000 à 15200	15100 Soutien à la bibliothèque scolaire	15103	Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires	protégée	P-S	
			15104	Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1 ^{er} cycle du primaire	protégée	P-S	
	15110 Mesures de sensibilisation à l'entrepreneuriat	15111	L'esprit d'entreprendre Volet 1 – Expérimentation entrepreneuriale	projets	P-S		
			Volet 2 – Éducation à l'esprit d'entreprendre dans les écoles primaires, les écoles secondaires et les centres d'éducation des adultes				
			15115	Projets jeunesse en changements climatiques	projets	S	
	15130	Suppléance pour la correction des épreuves obligatoires et pour l'administration d'épreuves uniques d'interaction orale en langues secondes	4 ^e année du primaire, français (une journée) 6 ^e année du primaire, français et mathématique (une journée) 2 ^e année du secondaire, français (une demi-journée)		sans restriction	P-S	
15150	Mesures liées à l'insertion professionnelle	15153	Mentorat visant à favoriser l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants	dédiée	P-S		
15180 Activités culturelles	15182	Programme La culture à l'école Volet 1 – Ateliers culturels à l'école – montant a priori		projets	P-S		
		Volet 2 – Ateliers culturels à l'école – montant a posteriori					
		Volet 3 – Culture scientifique					
		Volet 4 – Une école accueille un artiste ou un écrivain					
		15186	Sorties scolaires en milieu culturel	protégée	P-S		
15200	Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire			protégée	S		
15220 Soutien au déploiement des contenus obligatoires		Volet 1 – Soutien à la mise en œuvre des contenus en éducation à la sexualité		★	P-S		
		Volet 2 – Soutien à la mise en œuvre des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)		★	P-S		
15230	École accessible et inspirante				dédiée	P-S	
Adaptation scolaire 15300	15310 Intégration des élèves	15311	Intégration en classe ordinaire des élèves lourdement handicapés	★	P-S		
		15312	Soutien à l'intégration en classe ordinaire des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	dédiée	P-S		
		15313	Soutien à l'ajout de classes spéciales	protégée	P-S		
	15320	Libération des enseignants (pour le suivi des plans d'intervention)				★	P-S
	15330 Aide liée aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	15331	Aide additionnelle liée aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage		★	P-S	
		15332	Ajout de ressources liées aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage		★	P-S	
		15333	Aide additionnelle liée aux élèves handicapés ayant des troubles graves du comportement		★	P-S	
	15350 Projets de développement en partenariat		Volet 1 – Projets de partenariat en adaptation scolaire		projets	P-S	
			Volet 2 – Projet en partenariat « Éducation, santé et organismes du milieu » pour scolariser les jeunes ayant des besoins multiples et complexes présentant des manifestations comportementales qui ont un impact significatif sur son fonctionnement		projets	P-S	
			Volet 3 – Projets en partenariat avec le réseau de la santé et des services sociaux visant à soutenir les besoins des jeunes de 4 à 8 ans et leur famille lors des transitions		projets	P	
	15370 Mesures liées aux conditions de travail		15373	Soutien aux élèves à risque et à l'intégration des élèves HDAA (Annexe XV)	★	P-S	
			15374	Libération des enseignants	★	P-S	
			15375	Libération ponctuelle des enseignants (Annexe LII)	★	P-S	
15376			Ajout de ressources pour la prévention et l'intervention rapide (Annexe XXXIII)	★	P-S		

Légende : P : préscolaire-primaire S : secondaire

★ Le montant de cette mesure est accordé selon des règles particulières. Afin de connaître le montant de l'année en cours, nous vous invitons à passer par le CÉEHDA ou par le CPEPE de votre établissement, selon la mesure, pour les montants qui n'ont pas déjà été transmis dans la dernière édition spéciale EHDAA du TOPO, toujours disponible dans la section TOPO (archives) de notre site Web.

N'oubliez pas que plusieurs de ces montants doivent faire l'objet d'une décision au conseil d'établissement.